

Les Ad'AP

Premiers retours de la SCDA du

Gard



Quelques évidences :

Les délais de mise en oeuvre sontextrêmement courts !!

La plupart des communes du département du Gard n'ont pas les ressources en interne pour gérer cette démarche. (137 communes de moins de 500 hab dans le Gard)

Le réseau professionnel « historique » n'est pas en capacité de répondre à toutes les demandes, dans les délais !

Une proportion non négligeable de maître d'ouvrage, en particulier pour les « petits » ERP, risque d'avoir du mal à trouver un professionnel compétent.

Les secrétariats des SCDA et les membres vont devoir s'adapter et « apprécier » des dossiers pas toujours très explicites.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Quelques rappels :

Les services communaux sont concernés pour l'élaboration de l'Ad'AP du patrimoine communal,

mais aussipar l'éventuel impact sur le service instructeur des AT (DACAM) qui aura à gérer les AT liées aux Ad'AP sur 3 ans (CERFA 13824*03)

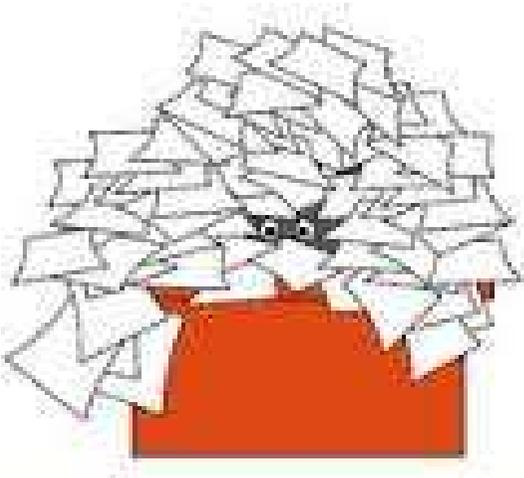
Et qui devra donc aussi gérer les éventuels avis tacites !

De même pour les services du SDIS qui seront destinataires des dossiers de type 13824*03 !

Note du SDIS 30 :

« Un dossier sans impact sur la sécurité incendie et panique sera retourné sans être soumis à la commission de sécurité compétente, mais :

TOUS les dossiers doivent être transmis au secrétariat du SDIS bureau PREVENTION »



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Quelques rappels :

La commission communale d'accessibilité (L 2143-3 du CGCT), quand elle existe, a un rôle dans le suivi des démarches d'Ad'AP,

mais il ne faut pas oublier sa capacité à coordonner et à valoriser l'action publique en la mettant en perspective des démarches individuelles des propriétaires/exploitants d'ERP (réfection de voirie à moyen terme par exemple!) ainsi que sa capacité à orienter l'action publique sur d'autres bases que la simple logique budgétaire.

Elle est un des acteurs qui peuvent optimiser la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La SCDA du Gard En configuration ERP

- **Membres**

- **Présidence :** ———— [Préfet (représenté par DDTM)
- **Commune** ———— [• Maire ou conseiller
- **Collège administration** [• - DDTM
• - DDCS
- **Collège associations
personnes
handicapées** [• - APF
• - GIHP
• - FAF
• -Coordination surdité Gard
- **Collège représentants
d'exploitants ERP** [• - CCI Alès
• - CCI Nîmes
• - UMIH
- **Experts :** ———— [• - FNATH
• - Ordre des Archi

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Où en est-on dans le Gard ?

De novembre 2014 à mai 2015 : 15 réunions publiques couvrant l'ensemble du territoire et des acteurs économiques concernés, dont plusieurs en partenariat avec les 2 CCI et le SDIS.

Potentiellement de l'ordre de 6000 ERP concernés.

43 demandes d'Ad'AP déposées au 27/05 :

- dont 6 demandes d'Ad'AP seuls (15246*01)
- sur ces 6 : 3 rejets !

Un flot incessant de demandes de renseignement !

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

MERCI

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE